VIVRE À ANGERS

AVRIL-MAI 2021 / N°438

angers.fr

Le printemps de la transition écologique

Plantations sur le plateau de Grésillé, à Angers

Angers

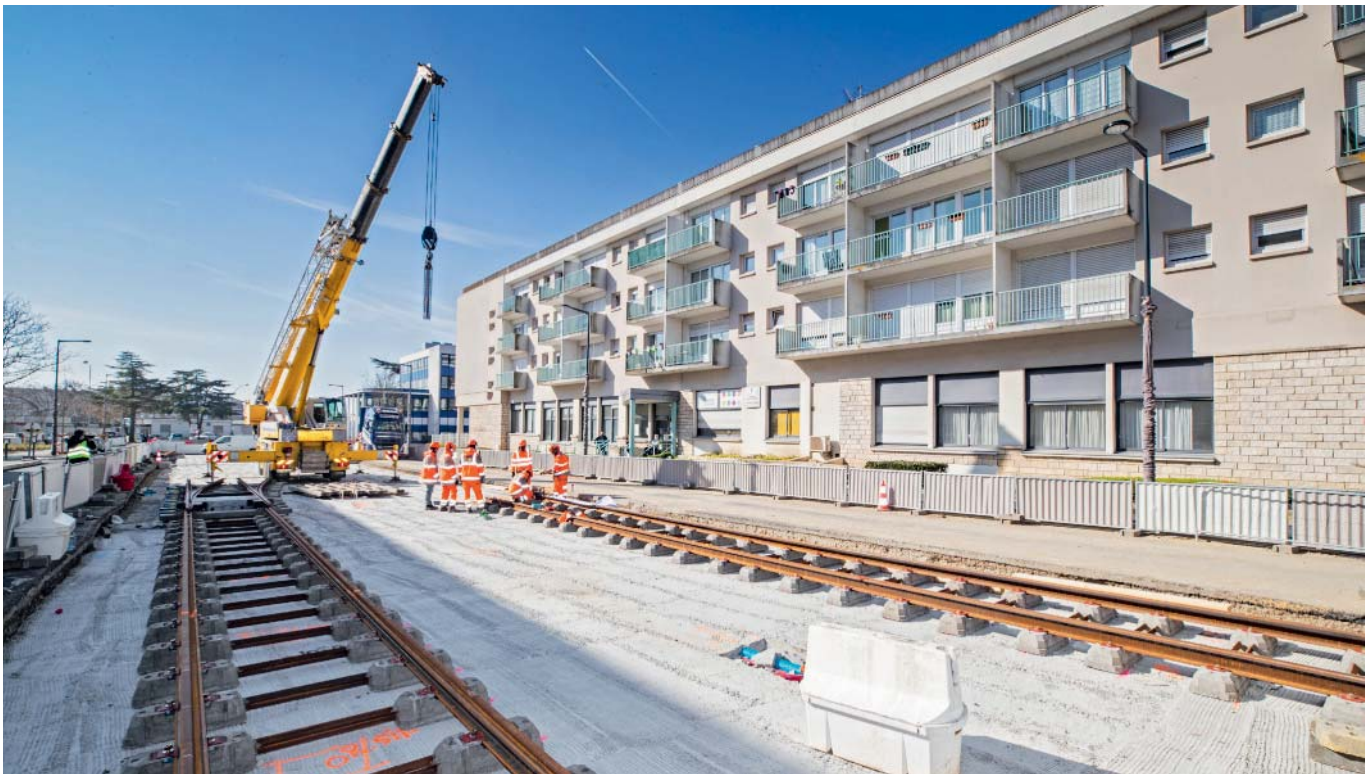

THIERRY BONNET

L'aiguillage du terminus de la future ligne B du tramway a été posé à Monplaisir, le mercredi 24 mars, boulevard Robert-Schuman, entre le square et la rue Paul-Valéry. Il permettra aux rames de faire demi-tour pour changer de voie, au niveau de la station Monplaisir. Cette première étape a nécessité une logistique impressionnante avec, notamment, le recours à une grue d'une capacité de 500 t, nécessaire pour décharger ce dispositif long de 50 m et large de 9 m et le positionner sur des traverses bétonnées. L'opération sera suivie, courant avril, par la pose des premiers rails et leur soudure. Quant aux travaux sur la plateforme, ils se poursuivront jusqu'en août, du boulevard Robert-Schuman au boulevard Henri-Dunant, avant de laisser place aux finitions des trottoirs et à la réalisation des stations voyageurs qui débuteront cet été. La fin du chantier est prévue au printemps 2022 pour une mise en service courant 2023, après les essais d'usage. L'arrivée du tramway représente un enjeu majeur pour le quartier qui sera desservi par trois stations. Il permettra en effet de connecter Monplaisir avec le reste de la ville et notamment le centre-ville dont la liaison s'effectuera en moins de 15 minutes.

LAURENT BLATRIX

Les basketteuses de l'Ufab retrouvent l'élite.
Quatre ans après leur relégation, c'est en Isère, face au club de La Tronche-Meylan (55-64, *photo)*, que la montée en Ligue Féminine de Basket (LFB) a été validée, au terme d'une saison forcément particulière, marquée par des matches à huis clos et des reports liés à des cas de Covid à répétition. Malgré cela, en puisant dans leurs réserves et à force d'abnégation, les Angevines ont livré un sprint final de toute beauté (5 victoires en 17 jours) pour finir en tête. De quoi jeter aux oubliettes les échecs des exercices précédents, souvent si près du but : finale d'accession perdue à Landerneau en 2018, défaite en demi-finale face à Toulouse en 2019, championnat avorté en 2020.

SOMMAIRE

04 I Actu
- Budget primitif 2021 : entre ambition et réalisme I 04
- La Ville lance un plan de soutien aux jeunes touchés par la crise I 06
- La Ville renforce sa police municipale I 08
- La Journée citoyenne revient le 30 mai I 09
- Résistance et déportation : Angers se souvient I 10
- Élections 2021, comment s'inscrire ? I 12
- Le Forum pour l'emploi 100 % en ligne I 13
- Le tennisman angevin Nicolas Mahut crée un tournoi sur ses terres I 14
- Le centre de vaccination opérationnel au parc des expositions I 15

16 I Le point Métropole
Un contrat pour la transition écologique

20 I Reportage
Les Restos du Cœur renforcent leur accueil à Angers

22 I Quartiers Angers
- Dans les quartiers : les conseils de quartier et citoyen sont à renouveler I 22
- Belle-Beille : la tour Boisramé a été grignotée I 23
- Lac-de-Maine : le plein d'idées pour agir local I 24
- Haut-de-Saint-Aubin : le territoire intelligent en expérimentation I 25

26 I Communes Métropole
- La Meignanne (Longuenée-en-Anjou) : le projet de poulailler collectif a trouvé des volontaires I 26
- Saint-Martin-du-Fouilloux : le nouvel accueil périscolaire déjà adopté I 26
- Feneu : avec Choux pommes et Cie, Guillaume se réinvente maraîcher bio I 27
- Au château du Plessis-Macé, on remonte sur les planches I 28

29 I À l'affiche
Printemps bio : rendez-vous avec la nature

30 I Tribunes

31 I Histoire
Le premier hôpital

Votre magazine *Vivre à Angers* est imprimé sur un papier 100 % recyclé.

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C113866
www.fsc.org

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication :** Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Benoît Chanteloup, Juliette Cottin, Charles Dubré-Beduneau et Anne Rocher. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication - 11485-MEP. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 93 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 2e trimestre 2021. **ISSN :** 1772-8347.

EDITO

Notre ville telle que nous la voulons

Adopté courant mars à une très large majorité, le budget primitif 2021 de la Ville d'Angers traduit bien les engagements que nous avons pris devant les Angevins lors des élections municipales.

Il insiste sur les trois priorités de notre programme : la transition écologique, la rénovation urbaine et la culture.

Il répond également aux crises sociale et économique, et donc humaine, que la pandémie de Covid-19 nous impose.

Le premier devoir d'une municipalité est de protéger les habitants, notamment les plus fragilisés. C'est ce que nous faisons au travers des plans de lutte contre l'isolement ou en faveur de la jeunesse ; c'est ce que nous faisons aussi en gelant les tarifs municipaux et en augmentant le budget du CCAS. Les dernières mesures prises au plan national confortent nos récentes décisions.

Face à la crise sanitaire inédite que nous vivons depuis un an, notre responsabilité est entière. Les élus qui m'entourent et les services municipaux l'assument pleinement.

Cette période exceptionnelle ne doit pourtant pas nous écarter de notre ambition commune : faire en sorte qu'Angers continue de se développer, comme nous nous y appliquons depuis 2014.

Cette ambition ne se limite pas au mandat en cours. En effet, quelle ville voulons-nous dans 20, 30 ou 40 ans ? Quelle ville entendons-nous laisser aux prochaines générations ?

La vision que nous défendons est celle d'une ville qui reste à taille humaine, où il fait bon vivre et travailler, où l'on peut s'épanouir en toute sécurité, une ville que l'on a plaisir à habiter comme c'est le cas aujourd'hui. Cette notion de développement harmonieux et d'équilibre est primordiale.

Faut-il absolument démultiplier les programmes de logements ? Nous n'en sommes pas certains. Devons-nous continuer à accueillir toujours plus d'étudiants alors que nous ne sommes pas en mesure de les héberger dans des conditions décentes ? Il est permis d'en douter. Faut-il accepter l'étalement urbain à n'importe quel prix ? Ce serait une erreur.

Ces questions, et toutes les autres qui impacteront l'avenir de notre ville et de notre territoire ces prochaines décennies, c'est bien maintenant qu'il nous faut les poser avant d'y apporter ensemble des réponses.

Cette réflexion, à laquelle j'invite tous les Angevins, dépasse évidemment la sortie du contexte sanitaire, que j'espère la plus rapide possible. Elle nous engage pour l'avenir.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Budget primitif 2021 : entre amb

Le premier budget primitif du mandat a été voté au conseil municipal du 29 mars, dans le contexte de crise sanitaire que notre pays connaît depuis plus d'un an maintenant. Conscients de cette situation inédite qui invite à la prudence, les élus ont bâti une stratégie financière sur des fondamentaux solides. À commencer par une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui enregistrent une légère hausse (+1,2 %). Lesquelles permettent de maintenir les subventions et les participations à un niveau élevé et de faire face aux dépenses ordinaires et à celles induites par le Covid. La stabilité des recettes (impôts locaux et dotations de l'État), sans augmenter les taux de fiscalité, va permettre de dégager une épargne et doter ainsi la collectivité d'une capacité d'investissement importante. 65 millions d'euros sont inscrits au rayon des dépenses pour continuer à équiper, aménager et dynamiser la ville. Plus de la moitié (33,5 millions d'euros) sera consacrée au financement des trois grandes priorités du mandat que sont le renouvellement urbain, la culture et la transition écologique. Quant au recours à l'emprunt, il reste contenu afin que la diminution de la dette soit engagée dès cette année (2 millions d'euros). **angers.fr/budget**

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN

THIERRY BONNET

Renouvellement urbain (11)

THIERRY BONNET

Gymnase du Haras (4)

THIERRY BONNET

Territoire intelligent (3,7)

THIERRY BONNET

Plan Vélo (1,5)

THIBAUT DOUCERAIN-ATELIER GRETHER-PHYTOLAB

Angers Rives vivantes (2,5)

LES 6 GRANDS CHIFFRES DU BUDGET 2021

22,2

millions d'euros, le montant de l'épargne brute. L'épargne nette s'élève à 10,8 millions d'euros.

0 %

d'augmentation des taux de fiscalité.

65

millions d'euros de dépenses d'investissement, dont 33,5 millions consacrés au renouvellement urbain, à la culture et à la transition écologique

ition et réalisme

2021 (en millions d'euros)

THIERRY BONNET

ZAC Cours Saint-Laud, Roseraie, Verneau (1,4)

THIERRY BONNET

Végétal (1,3)

ARCHITECTE LANCEREAU & MEYNIEL

Accueil de loisirs des Hauts-de-Saint-Aubin (1)

THIERRY BONNET

Le Trois-Mâts (1)

THIERRY BONNET

Budget participatif (1)

LIONEL VIÉ ARCHITECTE

Maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin (1)

204

millions d'euros de dépenses de fonctionnement (+ 1,2 % par rapport à 2020), contre 228 millions d'euros de recettes (stable).

7,2

en années, la capacité de désendettement. Le seuil à ne pas dépasser est fixé à 12 ans.

41

millions d'euros de subventions et participations versées aux associations et organismes publics. Dont 12,7 millions d'euros au centre communal d'action sociale (+ 200 000 euros). 79 % d'entre elles sont dédiées à la solidarité et à la culture.

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Jean-Marc Verchère
premier adjoint
et rapporteur du Budget

Le budget primitif a été voté le 29 mars. Comment le définiriez-vous ?

C'est un budget que je qualifie de solide. Solide et adapté à la période inédite à laquelle nous faisons face et qui invite à faire preuve d'humilité. Il préserve le pouvoir d'achat des Angevins en n'augmentant pas les impôts et en gelant l'ensemble des tarifs municipaux dans les domaines de l'éducation et de l'enfance, de la culture, du sport… Le budget soutient également le tissu associatif en maintenant un niveau élevé de subventions, notamment à destination des plus fragiles, et il prépare l'avenir grâce à des investissements d'ampleur qui vont permettre de transformer la ville tout en faisant travailler les entreprises. Il ne faut pas ajouter de crise à la crise.

Quels domaines vont bénéficier de ces investissements ?

C'est très simple. Sur les 65 millions d'euros inscrits au budget primitif, plus de la moitié est fléchée vers les trois priorités que nous nous sommes fixées pour le mandat. Je pense tout d'abord au renouvellement urbain des quartiers Monplaisir et Belle-Beille que la Ville accompagne via la construction et la rénovation d'équipements publics. Mais également à la transition écologique pour laquelle nous menons une politique volontariste et transversale, et à la culture. Dans ce domaine, nous avons inscrit les premières dépenses relatives aux études sur la rénovation de la médiathèque Toussaint, la nouvelle salle de musiques actuelles et les opérations que nous allons réaliser dans des sites patrimoniaux.

Comment les financer ?

Cela passe par une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui permet de dégager une épargne et ainsi de financer les projets. Le recours à l'emprunt est aussi une solution que nous allons utiliser, à des taux d'intérêt qui restent très bas. En effet, nous ambitionnons, pour ce mandat, de commencer à infléchir le niveau de notre dette. En 2021, une diminution de 2 millions d'euros est envisagée. Dans tous les cas, la situation financière de notre ville reste saine avec une capacité de désendettement bien en-deçà du seuil d'alerte fixé pour les collectivités de notre taille. ■

La Ville lance un plan de soutien

Création d'une épicerie pour les étudiants, renforcement des dispositifs d'insertion et de loisirs, espace d'écoute, enveloppe de 100 000 euros dédiée aux projets solidaires…, la Ville accompagne les jeunes dont les difficultés ont été accentuées par la crise sanitaire.

"Un jeune sur six a été contraint d'arrêter ses études ; un tiers des 18-24 ans se dit en état dépressif contre 6 % il y a seulement un an ; un sur cinq est obligé de sauter des repas, faute de ressources." Les chiffres livrés par Benjamin Kirschner, adjoint à la Jeunesse et à la Vie étudiante, montrent à quel point la crise sanitaire n'en finit pas de faire des dégâts. "*C'est pour lutter contre cette détresse que la Ville a lancé le plan 'Ensemble pour la jeunesse' doté de 240 000 euros et dix propositions.*"

THIERRY BONNET

Des bénévoles du Secours populaire et des étudiants assurent une distribution alimentaire tous les mercredis après-midi, à la faculté des sciences, sur le campus de Belle-Beille.

Précarité financière et sociale

En ligne de mire tout d'abord, la précarité alimentaire. D'où le soutien à la création d'Agoraé, une épicerie sociale et solidaire qui ouvrira au 1, rue Gaubert, à Belle-Beille, à proximité du campus universitaire *(lire en page suivante)*. L'installation d'un frigo partagé au "J, Angers connectée Jeunesse" répond également à cette nécessité de permettre aux jeunes d'accéder à une alimentation saine, qui plus est dans une démarche anti-gaspi. La précarité financière est également au cœur des préoccupations municipales. La mairie, mais également Angers Loire Métropole et le centre communal d'action sociale, ont ainsi décidé de maintenir cette année l'accueil de 19 jeunes en service civique et de 62 apprentis, malgré les incertitudes liées à la pandémie. À noter également, la création d'un e-salon, avec Pôle Emploi, du 19 au 23 avril, en présence d'une vingtaine d'entreprises (salonenligne.pole-emploi.fr). Objectif : permettre aux jeunes de trouver des jobs d'été et des jobs étudiants. Insertion toujours, la Ville a décidé de doubler les places disponibles – 70 au lieu de 35 les années précédentes – dans son dispositif "chantiers de jeunes" qui permet une remise à l'emploi au sein des services techniques municipaux, avec l'accompagnement d'éducateurs spécialisés et de conseillers de la Mission locale angevine. "Ensemble pour la jeunesse", c'est aussi un ensemble de mesures pour accompagner les jeunes dans leurs projets mais aussi pour les soutenir et les aider à surmonter cette période difficile. La création d'un espace d'écoute au J va dans ce sens. Ces temps collectifs ou individuels "Partage ton quotidien" ont démarré le 20 avril par visioconférence. Les jeunes ont rendez-vous un mardi sur deux, de 17 h à 19 h (contacter le J).

THIERRY BONNET

Le frigo partagé installé au J.

Aides aux initiatives citoyennes

Un appel à projets en faveur des 18-30 ans a également été lancé par la Ville qui va y consacrer une enveloppe de 100 000 euros. Entreprises, associations, établissements d'enseignement, particuliers souhaitant mettre en œuvre une action nouvelle luttant contre l'isolement et le mal-être des jeunes ou favorisant leur insertion sont invités à retirer un dossier sur angers.fr. Quant aux Angevins désireux de proposer un coup de main, un service, une initiative citoyenne, ils ont rendez-vous sur la plateforme ecrivons.angers.fr. ■

angers.fr

aux jeunes touchés par la crise

THIERRY BONNET

Une partie de l'équipe du J, Angers connectée jeunesse avec, au centre, Benjamin Kirschner, adjoint à la Jeunesse et à la Vie étudiante.

Le J, un lieu d'accueil et d'accompagnement

Pierre angulaire du plan "Ensemble pour la jeunesse", la direction Jeunesse de la Ville accueille les jeunes Angevins au sein du "J", en plein centre-ville, place Imbach. Point d'information pour tout ce qui concerne les 15-30 ans et leur quotidien (formation, engagement, logement, sorties…), il propose également un accompagnement méthodologique, logistique voire financier aux projets. C'est le cas également pour les premiers départs en vacances en autonomie, en France et en Europe, grâce au dispositif "J'été", sous forme de chèques-vacances. En échange, les bénéficiaires s'engagent à consacrer deux heures de leur temps pour la collectivité ou une association. Un soutien pour la constitution du dossier et la préparation du voyage est aussi possible, notamment auprès des maisons de quartier. À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle, le J double ses aides en 2021 pour toucher 250 jeunes Angevins de 16 à 25 ans. ■

J, Angers connectée jeunesse, 12, place Imbach, 02 41 05 48 00. angers.fr/jeunes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le repas à 1 euro dans les restaurants universitaires

Afin de lutter contre la précarité alimentaire des étudiants, les équipes du Crous proposent tous les jours un menu complet (entrée, plat et dessert) à 1 euro, dans les lieux de restauration ouverts en vente à emporter. En raison du couvre-feu, il est autorisé d'acheter deux repas, un pour le déjeuner et un pour le dîner. Pour bénéficier de cette offre, les étudiants doivent activer leur compte Izly sur izly.fr.

Une épicerie solidaire par et pour les étudiants

Le concept imaginé par la Fédération des associations générales étudiantes (Fage) arrive à Angers, sous la houlette de la Fédération étudiante des associations angevines (Fé2A), avec le soutien de la Ville. Agoraé est une épicerie sociale et solidaire réservée aux étudiants, gérée et animée par leurs pairs. Elle sera installée au rez-de-chaussée du 1, rue Gaubert, à proximité immédiate du campus universitaire.
"La question de la précarité financière et sociale des étudiants n'est pas nouvelle, rappelle Carole Naudin, présidente de la Fé2A. *La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer les difficultés, notamment pour toutes celles et ceux qui ont perdu le job qui leur permettait de subvenir à leurs besoins. L'installation d'une Agoraé est donc une excellente nouvelle."* Y seront vendus de l'épicerie, des fruits et légumes mais aussi des produits d'hygiène, des protections menstruelles et de la papeterie, à des prix entre 10 et 20 % de ceux du marché. Pour en bénéficier, les étudiants devront avoir un reste à vivre entre 1,20 et 7,50 euros par jour. *"L'épicerie sera également un lieu de vie ouvert à tous, où il sera possible de se réunir, échanger et participer à des activités et lutter ainsi contre l'isolement. Tout reste à définir mais une chose est sûre, il faudra que tout le monde s'y sente bien car la précarité engendre très souvent un sentiment de honte chez les jeunes. Tout comme celui d'être oublié et de ne pas être écouté"*, précise la présidente avant de se projeter déjà dans l'après-crise. *"Aujourd'hui il faut gérer l'urgence, mais demain il faudra aussi être attentif à notre génération."* ■

Carole Naudin, présidente de la Fé2A.

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

L'équipe de nuit de la police municipale est désormais composée de douze agents de terrain.

La Ville renforce sa police municipale

La mise en service d'une deuxième équipe de nuit et le déploiement d'une brigade cynophile au sein de la police municipale va permettre de renforcer le travail de terrain pour assurer la tranquillité des Angevins.

Créée en 2015, la première équipe de nuit de la police municipale voit ses effectifs quasiment doubler. Ce sont désormais douze policiers, répartis en deux brigades, qui arpentent les rues du centre-ville et des quartiers, du mardi au samedi, de 19 h à 4 h. Objectif : assurer la tranquillité des Angevins, alors que le nombre d'interventions se multiplie, tout comme la défiance envers les forces de l'ordre. Nuisances sur l'espace public, dégradations, tapages, outrages, violences aux personnes, pratiques festives excessives, rodéos, barbecues sauvages, occupation des halls d'immeuble…, l'activité nocturne est agitée. D'où la création d'une deuxième unité qui va venir renforcer une présence de terrain et permettre des interventions plus efficaces, tout en assurant une meilleure sécurité des agents en patrouille. Tout cela en lien très étroit avec la police nationale, avec laquelle les liaisons radio sont constantes, et le centre de supervision urbain qui gère les caméras de vidéoprotection déployées dans l'ensemble de la ville. Autre dispositif complémentaire, la création d'une brigade cynophile qui commence à être déployée en journée. Elle est composée de Runa, un malinois femelle, du berger allemand Rosko, et de leur maître-chien. Ce sont des animaux de patrouille qui vont protéger les professionnels et avoir un effet dissuasif face aux comportements répréhensibles.

Travail de proximité

Au total, la police municipale compte 56 policiers de terrain qui effectuent un travail de proximité dans les quartiers pour entretenir un lien de confiance avec les habitants. *"Je crois énormément à cette présence humaine et visible,* insiste Jeanne Behre-Robinson, adjointe à la Sécurité et à la Prévention. *Pour faire face à la hausse des incivilités, nous nous devons de proposer un éventail de réponses, ensemble, avec les services de police nationale, de justice et de prévention."* ■

EN BREF

PSMV

L'étude du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV, *lire Vivre à Angers n°435)* est toujours dans sa phase de diagnostic, pendant laquelle un bureau d'études mandaté par Angers Loire Métropole dresse un état des lieux des richesses patrimoniales dans les propriétés privées comme dans les espaces publics. Objectif : renseigner 2 000 fiches-immeubles. Dans ce cadre, une visioconférence pédagogique est organisée sur le thème de l'habitat angevin du 16e siècle à aujourd'hui, le 18 mai, à 19 h, en se connectant sur angers.fr ou angersloiremetropole.fr. Et pour découvrir les découvertes déjà recensées : psmv-angers.wixsite.com/patrimoine

BIBLIOSPHÈRE

Dans le cadre du plan de lutte contre l'isolement, la bibliothèque municipale a d'abord proposé des lectures par téléphone. Elle est désormais sur Radio G !, le mercredi, à 17 h, tous les quinze jours. Au sommaire de l'émission "Biblioshère" : actualités des bibliothèques-ludothèques, animations, lecture, coups de cœur, musique, exposition…

LES BIBLIOTHÈQUES SUR COMMULYSSE

Depuis la cyber-attaque subie par la Ville d'Angers le 16 janvier, le site bibliotheques.angers.fr est inaccessible. Pour permettre aux usagers de retrouver les informations pratiques (horaires, conditions d'accès…) et le programme d'animations, une page a été créée sur commulysse.angers.fr, le site patrimonial de la bibliothèque municipale, en plus de l'actualité relayée sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

La Journée citoyenne revient le 30 mai

Annulée l'an passé, la Journée citoyenne est relancée en 2021. La la 6e édition est prévue le dimanche 30 mai. L'occasion pour les Angevins de donner de leur temps pour leur ville via des actions de bien commun: embellissement, nettoyage et solidarité, par exemple. Cette année, près de soixante initiatives seront proposées dans tous les quartiers, imaginées par une quarantaine de porteurs. Pour la plupart, des Angevins à titre individuel ou réunis en collectifs d'habitants et des associations.
Au programme notamment: nettoyage des bords de la Maine, défi zéro mégot en centre-ville, challenge interquartiers autour du ramassage de déchets. Mais également une sensibilisation au compostage, au gaspillage alimentaire et au gaspillage textile, une collecte de produits d'hygiène féminine pour lutter contre la précarité menstruelle, une aide au tri des denrées collectées par le Secours populaire… Tout cela, bien évidemment, en respectant la jauge de six personnes maximum sur l'espace public. C'est pour cette raison que l'habituel "village citoyen" ne sera pas installé et que l'inscription sera obligatoire pour participer. ■

CORALIE PILARD / ARCHIVES

Des opérations de plantation et de nettoyage sont notamment au programme.

Programme et inscriptions à partir du 11 mai sur angers.fr/journeecitoyenne

Le belvédère de Grésillé est ouvert

Un point de vue unique sur le lac de Maine et la ville, c'est ce que propose le nouveau belvédère de Grésillé qui vient de rouvrir au public. D'une altimétrie supérieure de deux mètres par rapport au site précédent, il est désormais détaché de la zone de parking pour être intégré dans le relief de l'ancienne prairie. À la fois discret et graphique, il est constitué de gradins d'assise en madriers de chêne non traité et de zones de circulation en sable naturel. Le tout sur une surface engazonnée de près de 700 m². Pour rappel, le belvédère a été imaginé dans le cadre du projet de forêt urbaine de plus de 100 000 jeunes arbres et arbustes. Objectifs: contribuer à la captation de CO_2, à la réduction des îlots de chaleur, à la protection et au développement de la biodiversité et à la limitation de l'étalement urbain. ■

THIERRY BONNET

LE CHIFFRE

96

nouvelles parcelles de jardins familiaux ont été livrées par la Ville: 46 sur le site Lucie-Aubrac, dans les Hauts-de-Saint-Aubin, et 50 au parc Balzac, à Belle-Beille. Toutes sont gérées par l'amicale des Jardiniers de la Doutre. Ces deux aménagements, confiés à Alter, couvrent une superficie de 17 620 m² pour un montant de travaux de 1,5 million d'euros.
Ils proposent des parcelles d'une superficie allant de 80 à 200 m² afin de répondre aux demandes et aux besoins des nouveaux usagers.
Chacune est équipée d'un abri de 4 m², d'un compteur d'eau individualisé, d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un composteur. Au total, la ville compte plus d'un millier de jardins permettant aux familles de produire leurs propres légumes et d'accéder ainsi à une alimentation saine en circuit court.

Résistance et déportation, Angers se souvient

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les époux Chatenay : Victor et Barbara Edith

COLLECTION PARTICULIÈRE

Maurice Tardat

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Jeanne Letourneau

COLLECTION PARTICULIÈRE

Marie-Amelie Cambell

MUSÉE DE L'ORDRE NAT. DE LA LIBÉRATION

Henri Fruchaud

En mai 1945, l'armée allemande capitulait, mettant un terme aux hostilités sur le continent européen. Le long processus de libération des camps de concentration et d'extermination nazis, démarré l'été précédent, prenait également fin grâce à l'action des troupes soviétiques et des armées alliées. Afin de commémorer ces deux événements, la Ville présente l'exposition "Regards sur la Résistance et la Déportation", qui sera visible du 20 avril au 9 mai sur le boulevard éponyme, devant l'hôtel de ville, où six totems dresseront le portrait de 22 Angevins. Parmi eux, les membres du premier mouvement de résistance local "Honneur et Patrie", créé par Victor Chatenay, futur maire d'Angers (1947-1959) et dans lequel on retrouve la famille Mottay et le groupe de Seiches ou encore la médecin Jeanne Héon-Canonne. Les résistants de la première heure sont également à l'honneur (Henri Fruchaud, Marcel Riveau, Maurice Magneron, Robert-André Déan), tout comme les grandes figures que sont Maurice Tardat, Joseph Cussonneau, Jean Prédali et Roland de la Poype. L'exposition retracera également le parcours des femmes résistantes (Jeanne Letourneau, Anne-Marie Baudin, Marie Talet, Madeleine Allais, Marie-Amélie Cambell) et celui des élèves de l'École normale qui ont œuvré dans la clandestinité (Adrien Tigeot, René Brossard, Marius Briant, Alfred Clément, Charles Bénier, Robert Fontaine, André Moine). Enfin, le dernier totem rendra hommage aux déportés du funeste convoi n°8, parti d'Angers le 20 juillet 1942 vers Auschwitz avec, à bord, 879 personnes dont seules 17 survivront. ■

Du 4 au 30 mai, Angers fête l'Europe

DR

L'exposition "Terre(s)" est proposée en partenariat avec le Festival Photo La Gacilly.

L'opération Angers fête l'Europe mettra à l'honneur deux piliers de l'Union que sont le couple franco-allemand et la coopération spatiale. Au programme, du 4 au 30 mai : les 30 ans de la chaine de télévision Arte avec, le 27 mai, la projection au cinéma Les 400 Coups du film "Les Ailes du désir", de Wim Wenders, diffusé le 30 mai 1992 pour le lancement de la chaîne. Soirées cinéma les 20 et 26 mai, électro-doc sur le son berlinois le 28 mai, exposition photo de Sophie Kirchner dans le jardin François-Miterrand et discussion en visioconférence avec les ambassadrices d'Angers et d'Osnabrück (14 mai) complètent le programme. La tête dans les étoiles, c'est l'invitation au voyage lancée par "Terre(s)", l'exposition sur la mission Proxima, le premier séjour du Français Thomas Pesquet à bord de la Station spatiale internationale. Visible à la Maison de l'environnement, elle dévoile les beautés de la Terre mais aussi sa vulnérabilité. À l'agenda également : parcours urbain, récital littéraire, café européen en visio, balade à vélo, jeu de piste, histoires bilingues pour les petits… ■

Ce programme d'animations est amené à évoluer en fonction des mesures sanitaires. Informations sur angers.fr/angersfeteleurope

EN BREF

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
Les inscriptions dans les écoles sont ouvertes jusqu'au 17 mai pour l'année scolaire 2021-2022. Sont concernés les enfants qui feront leur première rentrée dans une école publique ou ceux qui changent d'établissement. Renseignements : angers.fr

MÉDIATION
Christine Le Solliec est la nouvelle médiatrice de la Ville. Elle remplace Hervé Carré, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Indépendante, elle est chargée de régler à l'amiable les litiges entre les usagers et la collectivité, quand les démarches effectuées auprès des services ne permettent pas de trouver une issue favorable.

OPEN DE TENNIS
Le tournoi international de tennis Galerie Espace Anjou se tiendra du 18 au 25 avril sur la terre battue de Court Central. Crise sanitaire oblige, l'événement se déroulera à huis clos mais les matchs du tableau final seront retransmis sur Facebook, du 20 au 23 avril (facebook.com/FutureAngers). Les finales du double (vendredi 23, en soirée) et du simple (dimanche 25, à 13 h 30) seront à retrouver sur tv.fft.fr, la plateforme vidéo de la Fédération française.

VACANCES DU SECOURS CATHOLIQUE
Le Secours catholique lance un appel aux familles souhaitant accueillir cet été un enfant de 6 à 10 ans. Objectifs : participer à son épanouissement, contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités via des temps de découverte et d'échange. Contacts : 02 41 88 85 65 et maineetloire@secours-catholique.org

Le point sur nos engagements

Deux cents rues rénovées pendant le mandat

THIERRY BONNET

Jacques-Olivier Martin
adjoint à la Voirie, au Stationnement et aux Bâtiments

"La rénovation de 400 rues était au programme du précédent mandat. Pour cette nouvelle mandature, l'objectif est de revoir 200 rues. Nous ne sommes plus dans le cadre d'un plan 'urgence voirie', mais du suivi normal de l'entretien des 1 614 rues d'Angers. Pour autant le nombre n'est qu'un indicateur parmi d'autres. L'ampleur des travaux à mener peut fortement varier d'un site à l'autre, selon sa fréquentation et l'importance de la rénovation.
Quand on parle de voirie, on ne pense souvent qu'à la partie visible : l'enrobé, les trottoirs, la signalétique… Mais il y a aussi tout ce qu'on ne voit pas, à savoir les 'couches structurelles' qui assurent la solidité de l'ouvrage, et bien sûr tous les réseaux enterrés. Dans le cas d'une rénovation complète, on parle-là de travaux importants, menés en coordination étroite par les agents de la Ville, d'Angers Loire Métropole, les concessionnaires et les entreprises.
L'autre élément majeur à prendre en compte, est que la voirie ne se définit plus uniquement en termes de travaux publics. Elle doit intégrer les nouvelles habitudes de déplacement, nos objectifs en termes de transition écologique et les usages souhaités à l'échelle de l'îlot, du quartier ou de la ville entière, selon la nature de chaque voie. Les choses sont évidemment différentes selon qu'on parle d'une rue à usage principalement résidentiel ou d'un axe avec une forte circulation de transit. Dans tous les cas, l'aménagement doit évoluer pour répondre à ces différents enjeux : faut-il prévoir une voie réservée aux bus ? une bande cyclable ? une ou deux voies pour les voitures ? Ainsi sur l'avenue Victor-Chatenay, rénovée l'an dernier, le choix a été fait de passer de deux voies à une seule pour les voitures, et de créer une voie dédiée aux bus et aux vélos.
Mais il n'y a pas de réponse toute faite : c'est à chaque fois un équilibre à trouver pour créer les meilleures conditions de circulation pour tous les usages, sans oublier le stationnement.
C'est pourquoi l'implication des Angevins, si importante, est recherchée lors des phases de concertation. Ce sera en particulier le cas pour les projets d'envergure de ce mandat : les rues de la Chalouère, Bressigny, de la Maître-École, Éblé et des Lices, ou encore dans le cadre du plan 'Places' qui prévoit la réfection d'une place par an."

Budget participatif : déposez vos idées

Il ne reste plus que quelques jours aux Angevins, à titre individuel ou collectif, pour déposer leurs projets d'aménagement ou d'équipement pour la ville dans le cadre du 4e Budget participatif. Pour cela, il suffit de se rendre sur la plateforme ecrivons.angers.fr d'ici au 30 avril, date de clôture de l'appel à idées. Pour rappel, les projets doivent relever du budget d'investissement de la Ville, concerner les compétences municipales (espaces verts, voirie, déplacements, culture, sports, loisirs, numérique, solidarité, santé, propreté…) et l'espace public, être réalisables dans les deux ans, répondre à l'intérêt général et bénéficier gratuitement à tous les Angevins, porter sur une réalisation nouvelle et ne pas concerner l'entretien ou la maintenance de ce qui existe déjà. ■
ecrivons.angers.fr

INTERVIEW

JEAN-PATRICE CAMPION

Claude Cadot

Président d'Énairgie Muco

Vous vous apprêtez à réaliser un périple de 3 000 km à vélo au profit de la lutte contre la mucoviscidose. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet ?

Depuis plusieurs années, j'agis pour cette cause au sein de l'association Énairgie Muco, qui organise des événements pour collecter des fonds au profit de l'association Vaincre la mucoviscidose*. J'ai eu l'idée d'y associer un autre de mes centres d'intérêt, la pratique du vélo, pour concevoir ce projet. Dans chaque département que je traverserai, j'irai à la rencontre des représentants de l'association. Je vais commencer par prendre la direction de la Bretagne, en allant à Dinard puis à Roscoff. De là, je roulerai sur l'itinéraire de la Vélodyssée jusqu'à Hendaye avant de revenir à Angers.

Qu'attendez-vous de cette expérience ?

Au-delà de la collecte de fonds au profit de la recherche contre cette terrible maladie et pour l'accompagnement des malades et de leur famille, je suis impatient de rencontrer les personnes qui agissent partout en France pour la même cause. Le fait de savoir qu'on est attendu le soir, aux étapes, c'est aussi un bon stimulant pour appuyer sur les pédales et avaler les kilomètres.

Comment vous êtes-vous préparé ?

J'utilise le vélo pour mes déplacements quotidiens et de plus longs trajets depuis longtemps. L'an passé, je suis allé jusqu'au Havre en empruntant l'itinéraire de la Vélo Francette, qui relie Caen à La Rochelle. Pour m'entraîner, j'ai beaucoup roulé ces dernières semaines sur les routes vallonnées du Segréen. La logistique a été gérée par les membres d'Énairgie Muco. Plusieurs partenaires, parmi lesquels la Ville d'Angers, ont contribué à l'organisation. Et la Maison familiale rurale de Doué-la-Fontaine m'a notamment trouvé plusieurs hébergements. ■

** Reconnue d'utilité publique, l'association est le premier financeur privé de la recherche sur la mucoviscidose en France.*

Élections 2021, comment s'inscrire ?

Environ 90 000 Angevins seront appelés aux urnes les dimanches 13 et 20 juin pour un double scrutin : l'élection des nouveaux conseillers départementaux et régionaux. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence. C'est automatique si aucun changement de situation n'est à signaler depuis le dernier scrutin, les élections municipales de mars 2020. En revanche, les personnes ayant emménagé à Angers depuis ont jusqu'au vendredi 7 mai pour effectuer la démarche. Pour cela, trois possibilités : par internet sur service-public.fr (en direct ou via angers.fr/elections), par correspondance, ou directement à l'hôtel de ville ou dans les mairies de quartier. Pour les Angevins qui auront 18 ans avant le premier tour, l'inscription est automatique : il est toutefois conseillé de procéder à une vérification, par téléphone (02 41 05 40 00), par courriel ou sur le site service-public.fr. ■

angers.fr/elections, 02 41 05 40 00.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des alternatives au portail A'tout

Depuis la cyber-attaque subie par la Ville le 16 janvier, le portail A'tout reste inaccessible. L'espace Parents, le portail Sports, le paiement de facture en ligne et les guichets A'tout (hôtel de ville, piscines, bibliothèques, mairies de quartier, Cité des associations…) sont notamment impactés. Quant aux mails envoyés à carte-atout@angersloiremetropole.fr, ils ne peuvent pas être traités. Dans l'attente d'un retour à la normale, il est conseillé de prendre directement contact avec le service concerné. S'agissant du paiement des factures, les usagers sont invités à utiliser les moyens suivants : prélèvement Sepa, chèque bancaire ou postal, carte bancaire ou espèces (dans la limite de 300 euros) auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste sur angers.fr) ou à la trésorerie municipale située dans le hall de l'hôtel de ville.

AFFICHE MÉDIAPILOTE, MONTAGE ALDEV

Le Forum pour l'emploi 100 % en ligne

Le Forum pour l'emploi, l'événement dédié au recrutement, est de retour en 2021. Au vu de la situation sanitaire, il aura lieu du 1er au 11 juin dans un format totalement inédit.

Après une année blanche en 2020 pour cause de pandémie, le Forum pour l'emploi est de retour. L'agence de développement économique (Aldev), Pôle emploi et leurs partenaires n'ont pas voulu d'une seconde année sans qu'ait lieu l'événement numéro 1 du territoire dédié au recrutement. En effet, il répond à la fois aux besoins des chercheurs d'emploi et des entreprises qui recrutent. Pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, l'édition 2021 ne se tiendra pas en présentiel au parc des expositions, comme cela se fait habituellement, mais en distanciel, sous une forme purement digitale, du 1er au 11 juin.

Recrutement en distanciel

Au cœur de ce format inédit 100 % en ligne, se trouvera le salon "Je rencontre les entreprises qui recrutent". Comme dans un forum classique, les chercheurs d'emploi pourront aller sur les stands virtuels des entreprises, se renseigner sur les offres à pourvoir et accéder à un premier entretien de recrutement par téléphone, tchat en ligne ou visioconférence.

Afin de les accompagner dans leur recherche, plusieurs webinaires et des temps de rencontres se tiendront la première semaine du Forum. Ainsi les 1er et 2 juin, une quinzaine d'entreprises seront mises en avant : activités, postes à pourvoir et processus de recrutement. Les 3 et 4 juin, les participants pourront échanger avec des professionnels qui les aideront à valoriser leur candidature. Enfin, un webinaire de clôture, le 11 juin, répondra à la question : "Je veux changer de métier : comment faire ?". ■

Pour le grand public, une seule adresse : angers.tagemploi.com. Dès à présent, s'y trouvent le programme complet du Forum pour l'emploi et les modalités d'inscription aux webinaires et ateliers de préparation. Du 1er au 11 juin, l'accès au Forum se fera à partir de cette adresse.

Appel aux entreprises qui recrutent

Pour participer au Forum pour l'emploi 2021, l'appel est lancé aux entreprises, associations et établissements qui recrutent sur le territoire angevin. Le format 100 % en ligne change les habitudes. Les responsables des entreprises seront accompagnés dans la création de leur stand virtuel, la gestion des candidatures et du planning des entretiens.
Pour les entreprises, inscriptions auprès de Pôle emploi, par téléphone au 06 29 77 66 50 ou par mail à forumemploiangers.49104@pole-emploi.fr
Lien vers un tutoriel et plus d'infos sur angers-developpement.com/FPE21

Le tennisman angevin Nicolas Mahut crée un tournoi sur ses terres

THIERRY BONNET

L'Arena Loire accueillera en décembre prochain un nouveau tournoi international de tennis féminin, imaginé par le joueur angevin Nicolas Mahut.

Créer un événement de grande ampleur sur ses terres était l'un de ses grands souhaits. Du 6 au 12 décembre prochain, le tennisman angevin Nicolas Mahut, qui compte parmi les meilleurs joueurs de double que le tennis mondial masculin ait connu, sera à l'origine de l'Open P2i Arena Loire. *"De nombreuses joueuses professionnelles m'ont parlé du manque de tournois pros sur le territoire"*, explique-t-il. L'événement s'annonce déjà comme l'un des plus importants tournois féminins en France. Avec 115 000 dollars de dotation globale, 160 points WTA pour le vainqueur – soit plus qu'un troisième tour à Roland-Garros –, 32 joueuses dans le tableau final et 8 équipes en double, l'Open P2i Arena Loire sera le 4e tournoi le plus important de France et le deuxième en indoor. La salle Arena Loire de Trélazé et ses 3 000 places seront l'écrin idéal pour accueillir la compétition qui se voudra populaire avec des tarifs annoncés à 5 euros pour des places de première catégorie et un tarif réduit à 2 euros.

Le tournoi bénéficiera aussi de la proximité de la halle de tennis Court Central d'Angers, qui accueillera des matches et servira de site d'entraînement aux joueuses. ■

Un nouveau "restau U" ouvert rue Rabelais

Au terme de deux ans de travaux, le nouveau restaurant universitaire Crous(S)pace a ouvert le 6 avril, rue Rabelais à Angers. Véritable porte d'entrée du campus de l'UCO, le site dispose d'un hall traversant et d'une terrasse extérieure. Conformément aux dispositions prises par le gouvernement, les étudiants peuvent y prendre un repas complet pour 1 euro. À l'intérieur, les étudiants profitent désormais de différents espaces : un dédié à la vente à emporter et à une caféteria, un espace de restauration de 172 places (40 dans le contexte sanitaire) et un espace de détente et de travail collaboratif et connecté (fermé pour l'instant). Près de 4 millions d'euros ont été investis, dont 875 000 euros par Angers Loire Métropole.

THIERRY BONNET

EN BREF

Crise sanitaire

ÉVÉNEMENTS REPORTÉS

Crise sanitaire oblige, la vague des annulations ou reports d'événement se poursuit. Ainsi, la Foire d'Angers n'aura pas lieu cette année. Le festival de pop culture Angers Geekfest est reprogrammé les 11 et 12 septembre, alors que le salon du Cheval, qui n'avait pas pu se tenir en 2020, est annoncé du 11 au 14 novembre. Quant à la première édition de Nature is bike, le rendez-vous entièrement dédié au vélo gravel et au vélo d'aventure, elle est pour le moment maintenue, du 25 au 27 juin (informations sur destination-angers.com). À noter enfin que l'ouverture de la nouvelle saison du parc Terra Botanica, initialement prévue le samedi 3 avril, a été repoussée à une date ultérieure, suite aux annonces présidentielles du 31 mars dernier.

Déchèteries

HORAIRES D'ÉTÉ

Les déchèteries de l'agglomération sont passées à leurs horaires d'été depuis le 1er avril. Elles sont ouvertes du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Le samedi, de 8 h 30 à 18 h sans interruption. Et le dimanche, de 8 h 30 à 12 h (excepté la recyclerie-déchèterie Emmaüs, à Saint-Jean-de-Linières, fermée le dimanche). Pour rappel, les usagers de la déchèterie de Villechien, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, sont invités à déposer leurs végétaux à proximité, au centre de l'Ardoiserie. angersloiremetropole.fr

Le centre de vaccination opérationnel au parc des expositions

Aménagé dans la salle Amphitéa au parc des expositions, un centre de vaccination de grande capacité est ouvert depuis le 12 avril, du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.
Huit files de vaccination et 16 box (32 à terme) ont été aménagés pour accueillir les habitants. Sur le mois d'avril, plus de 8 000 vaccinations sont proposées par semaine. Sachant que le centre est dimensionné pour en réaliser jusqu'à 20 000, en fonction de la livraison des doses de vaccin.

THIERRY BONNET

Ouvert depuis le 12 avril, le centre de vaccination fonctionne du lundi au samedi, sur rendez-vous.

Qui peut se faire vacciner ?

À l'ouverture, le centre accueillait les personnes de 70 ans et plus ainsi que celles souffrant de pathologies à risque. À l'heure où nous bouclons, l'ouverture de la vaccination aux personnes de 60 ans et plus était prévue à compter de mi-avril. Pour les 50 ans et plus, ce serait à partir de mi-mai, puis pour toutes les personnes âgées de plus de 18 ans, à partir de la mi-juin.

Comment prendre rendez-vous ?

La prise de rendez-vous doit prioritairement être effectuée sur la plateforme en ligne doctolib.fr, accessible 24h/24 et qui permet de visualiser les créneaux disponibles. Pour ceux qui ne disposent pas de connexion internet, il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au 02 41 05 59 99.

Comment venir au parc des expositions ?

Sur place, il est demandé de se présenter à l'heure précise du rendez-vous, avec sa carte Vitale et un stylo.

Trois parkings sont aménagés pour venir en voiture (P0, P1 et P2), à partir desquels une signalétique est en place pour rejoindre la salle Amphitéa. En bus, la ligne Irigo n°2 dessert le parc des expositions toutes les trente minutes, et des navettes gratuites ont été mises en place au départ de la place Lorraine, à Angers. Elles fonctionnent du lundi au samedi, avec un départ toutes les 25 minutes. ■

Quinze rendez-vous "zéro pollution"

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

Cécile et Alain Huet dans leur ferme de la Casserie, à Écuillé.

Comme l'an passé, le territoire se mobilise à l'occasion de la semaine verte européenne, un événement majeur du calendrier de la politique environnementale de la Commission européenne qui doit engager un plan d'actions "Ambition zéro pollution pour l'air, l'eau et le sol". C'est donc sur ce thème qu'Angers propose, du 4 mai au 7 juin, quinze rendez-vous labellisés par Bruxelles afin de montrer son implication dans des actions de proximité contre la pollution. Au programme notamment : une visite de la ferme de la Casserie, à Écuillé. Celle-ci pratique l'élevage de bétail en pâturage de manière autosuffisante, sans aucun pesticide, aliment importé et appauvrissement du sol. Également, fresque du climat dans les écoles pour comprendre le changement climatique et les conséquences d'un environnement pollué ; sensibilisation avec la Ligue de protection des oiseaux ; ateliers zéro déchet ; expositions, conférences ou encore la Journée citoyenne et ses opérations de nettoyage, à Angers, le 30 mai. ■ Programme complet sur angers.fr. La tenue des rencontres peut être remise en cause en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Un contrat pour la transition écologique

Avec le contrat de transition écologique, Angers Loire Métropole et ses partenaires s'engagent sur près de trente actions à réaliser pendant le mandat, destinées prioritairement à lutter contre le réchauffement climatique.

La transition écologique va franchir un pas supplémentaire fin avril, avec la signature d'un contrat engageant Angers Loire Métropole et ses partenaires (notamment l'État, la Région et l'Ademe) autour d'objectifs précis. *"Le terme 'contrat' n'est pas anodin. Il nous engage sur des résultats à atteindre, qui feront l'objet d'évaluations régulières"*, insiste Corinne Bouchoux, vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Déplacements. Concrètement, trois axes ont été identifiés : une économie sobre en ressources et innovante, le développement des ressources renouvelables, et la protection et la régénération des écosystèmes. Des axes qui, au-delà du contrat de transition écologique (CTE), ont vocation à devenir la pierre angulaire du territoire. *"Le CTE n'est pas un document isolé. Il donne des objectifs et identifie des projets structurants, comme le développement des bus au biogaz et des réseaux de chaleur, mais surtout il fixe un cadre,* poursuit la vice-présidente. *L'enjeu maintenant est que ce cadre devienne une référence commune pour toutes nos actions."*

> *"Ce contrat nous engage sur des résultats à atteindre."*

Du plan local d'urbanisme aux gestes quotidiens de toutes et tous, l'attendu est que les principes de la transition écologique infusent toutes les strates du territoire. Et comme souvent, sans les habitants rien n'est possible.

C'est là qu'interviennent les Assises de la transition écologique. Organisées autour de sept thématiques ancrées dans le quotidien (se loger, se déplacer, consommer, se nourrir, produire et travailler, vivre en bonne santé, s'épanouir), elles ont mobilisé depuis octobre plusieurs centaines d'habitants, autour d'ateliers et de cahiers de contributions, avant des temps forts et un vote qui aura lieu cet été *(lire en pages suivantes)*. Les propositions retenues permettront d'enrichir le CTE, dont les actions seront réalisées pendant la durée du mandat. Cette interaction entre propositions citoyennes et choix politiques constitue le maillage essentiel de la dynamique mise en œuvre, impliquant acteurs institutionnels, entreprises, associations et habitants.

La première finalité, c'est bien sûr la lutte contre le réchauffement climatique, ainsi que la prise en compte de ses effets, qui sont déjà bien réels. Éviter les îlots de chaleur, gérer différemment l'arrosage, innover pour une agriculture résiliente…, sont autant de pratiques à privilégier. Mais pour rassembler et mobiliser autour d'un enjeu commun, le CTE se devait de revenir à l'essentiel : définir une attention à la terre et au vivant.

C'est notamment l'ambition qui est présente dans l'axe 3, autour de la régénération des écosystèmes. La préservation des espaces naturels et de la biodiversité en font partie : des thématiques non seulement identifiées comme leviers d'action contre le réchauffement climatique et ses effets, mais qui renvoient aussi à la dimension première de l'écologie et à la responsabilité collective de préserver la nature. Une dimension qui donne du sens à l'ensemble, et qui s'est traduite par les travaux menés lors des Assises sur les thèmes de la santé, de l'épanouissement et du bien-être, difficiles à envisager dans un environnement dégradé.

De quoi donner aussi à la transition écologique un enjeu positif, où il ne s'agit pas seulement de lutter contre un péril, mais aussi d'apprendre à mieux vivre collectivement. ■

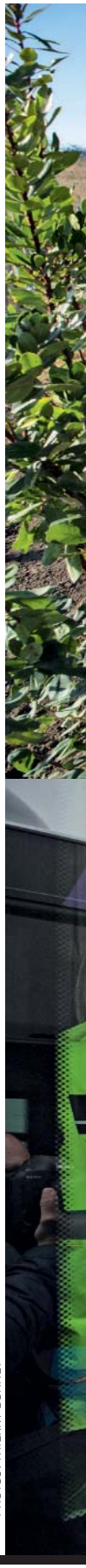

PHOTOS : THIERRY BONNET

Plantation de forêts urbaines et renforcement des énergies renouvelables sont notamment au programme du contrat de transition écologique.

3 axes, 29 actions

Le contrat de transition écologique se décline en vingt-neuf actions, réparties en trois axes. D'autres actions pourront être ajoutées et toutes feront l'objet d'évaluations régulières, avec des indicateurs chiffrés.

Axe 1 : une économie sobre en ressources et innovante
Parmi les actions de cet axe : réindustrialiser le site Biopole, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, autour d'activités innovantes en lien avec l'économie circulaire, mettre en œuvre le Projet alimentaire territorial pour une alimentation saine et locale pour tous, développer les mobilités douces par la poursuite du plan Vélo, poursuivre la rénovation thermique des logements par le biais du dispositif d'aides à la pierre "Mieux chez moi".

Axe 2 : des ressources d'origine renouvelable
Parmi les actions de cet axe : poursuivre le déploiement des réseaux de chaleur, notamment par la création d'une chaufferie biomasse dans le quartier Monplaisir à Angers ; développer les sources d'énergies renouvelables, par exemple avec la création d'une centrale photovoltaïque à la Baumette ; remplacer progressivement la flotte de bus à motorisation diesel par des bus au biogaz.

Axe 3 : un territoire qui régénère les écosystèmes naturels, pourvoyeurs de ressources, de biodiversité et de bien-être
Parmi les actions de cet axe : développer le patrimoine arboré, avec la plantation de forêts urbaines, développer les haies bocagères, poursuivre le déploiement des boucles vertes, renforcer la trame verte et bleue par le projet "Rives vivantes" à Angers, identifier et traiter les îlots de chaleur urbains.
Pour l'ensemble de ses actions, le contrat de transition écologique engage 303 millions d'euros sur quatre ans. ■

THIERRY BONNET

D'ici à 2023, la station de dépollution des eaux usées de la Baumette à Angers sera dotée d'un parc photovoltaïque lui permettant de produire 15 % de ses besoins en électricité.

Territoire intelligent, le super-outil de la transition écologique

THIERRY BONNET

Déjà 21 sites sont équipés de sondes qui adaptent l'arrosage à l'humidité du sol.

Lancé en 2020 pour un déploiement prévu sur douze ans, le territoire intelligent doit permettre d'optimiser l'utilisation des ressources, en adaptant leur consommation au plus près des usages. En résumé : n'utiliser que ce qui est nécessaire par rapport à un besoin donné. L'exemple-type est celui de l'éclairage public, dont l'intensité pourra s'adapter à la fréquentation effective du lieu : sur l'ensemble de l'agglomération, l'économie d'énergie attendue est de 66 % d'ici à cinq ans.
L'arrosage, le chauffage des bâtiments publics ou même la pression d'eau dans les canalisations pourront être régulés sur le même principe, en fonction des expérimentations en cours.
Au-delà de ces économies quantifiables dans l'éclairage public, le bâtiment et la gestion des espaces verts, la collecte et l'exploitation fine de données très diversifiées qu'offre le territoire intelligent permettra d'optimiser le service public dans de multiples domaines, par exemple le trafic automobile, l'utilisation des places de stationnement ou même le remplissage des containers de déchets, toujours dans le souci d'une efficacité accrue et d'une réduction des gaspillages.
Dernier intérêt et non des moindres : les données collectées amèneront des possibilités de modélisation inédites, par exemple pour mesurer l'impact des projets d'aménagement. Une aide à la décision qui permettra là aussi d'optimiser les consommations d'énergie, mais également d'anticiper les effets du réchauffement climatique. ■

30 % de réduction des consommations d'énergie : c'est l'objectif d'Angers Loire Métropole, à échéance 2030 (année de référence : 2012).

33 % d'énergies renouvelables dans la consommation, c'est l'objectif pour 2030, soit plus du double de la production locale actuelle, tous secteurs énergétiques confondus.

15 000 logements du territoire sont chauffés au bois grâce aux réseaux de chaleur. 4 000 autres seront concernés d'ici à 2026, grâce à l'extension de ces réseaux et à la création d'un réseau, à Monplaisir, à Angers.

40 % de surfaces agricoles à haute qualité environnementale contre 20 % en 2012 : un doublement visé par Angers Loire Métropole à l'horizon 2030.

agir face à l'enjeu TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des temps forts et un vote pour clore les Assises

La première phase des Assises de la transition écologique est maintenant terminée. Pendant six mois, d'octobre à mars, des centaines d'habitants de toute l'agglomération se sont mobilisés au travers d'ateliers, cahiers de contributions ou propositions envoyées sur ecrivons.angers.fr. Leur travail a porté sur sept thématiques (se loger, se déplacer, consommer, se nourrir, produire et travailler, vivre en bonne santé, s'épanouir) et va faire l'objet d'une synthèse pour aboutir à une liste de propositions concrètes.
Cet été, ces propositions seront soumises au vote de tous les habitants, via un bulletin de vote et une enveloppe T pour le retour, envoyés avec le numéro d'été des magazines *Métropole* et *Vivre à Angers*. Suite à ce vote, les premiers engagements sont attendus pour le mois d'octobre et dessineront, en complément du contrat de transition écologique, la politique environnementale globale d'Angers Loire Métropole. En attendant, les Assises se poursuivent avec un programme de temps forts. De début mai à fin juin (sous réserve), expositions, balades-découverte ou encore ateliers donneront à voir les nombreux visages de la transition écologique, et montreront qu'elle est d'ores et déjà accessible à chacun. Programme à venir sur angersloiremetropole.fr

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Corinne Bouchoux
vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Déplacements

Depuis de nombreuses années, les plans d'actions se succèdent pour lutter contre le réchauffement climatique, à tous les niveaux de la société, avec des effets souvent relatifs. En quoi le contrat de transition écologique (CTE) serait-il différent ?
Pour la première fois, nous posons les bases d'un changement de paradigme. La transition écologique va devenir le fil rouge de toutes nos actions. Que ce soit dans l'aménagement du territoire, les déplacements, le logement ou encore la politique énergétique, tous nos choix à venir seront passés au crible de cette grille de lecture. Le CTE est une étape majeure de cette démarche, en fixant un cadre qui nous engage, ainsi que nos partenaires institutionnels, autour d'objectifs communs.

Comment s'assurer que tout le monde joue le jeu ?
Par la construction d'un consensus. C'est une condition de réussite incontournable, qui suppose par exemple de mettre un terme au vieux débat "écologie contre économie". Oui, la transition écologique passe par la sobriété. Mais elle n'exclut pas la création d'activité, bien au contraire. Elle ouvre des perspectives économiques nouvelles, avec des métiers à haute plus-value environnementale qui souvent restent à inventer. C'est pour cela que notre transition écologique est ouverte à l'expérimentation. Notre territoire a tous les atouts pour devenir la vitrine d'une écologie innovante : la légitimité, l'échelle adaptée et un tissu entrepreneurial dynamique, des universités, grandes écoles et lieux de formation de qualité.

Et l'adhésion des habitants ?
Elle nécessite de notre part une promesse positive. On ne peut pas espérer l'engagement du plus grand nombre à une démarche qui ne serait qu'austérité. Faire face à l'enjeu collectivement, c'est aussi créer des solidarités nouvelles et inventer un rapport au territoire plus respectueux de l'homme et de la nature. Tout le monde sera gagnant. ■

Les Restos du Cœur renforcent leur accueil à Angers

Avec la crise sanitaire, les Restos du Cœur sont toujours autant sollicités. Pour répondre à la demande, l'association vient d'étoffer son offre grâce à de nouveaux locaux et l'ouverture de la Maison du Cœur, un accueil de jour pour les familles avec des enfants en bas âge. Une première en France.

Ce matin-là, comme chaque jour de distribution, une longue file d'attente s'est formée à l'entrée du 11, rue du Mail. *"Nous sommes en plein dans les inscriptions pour la campagne estivale* (démarrée le 23 mars, distribution alimentaire les mardis et mercredis, 9h-11h et 14h-16h) *et ça commence fort"*, confie Maryse, une bénévole. Depuis octobre, les Restos du Cœur ont retrouvé la rue du Mail après avoir occupé pendant plusieurs années la salle Thiers. C'est au rez-de-chaussée d'un immeuble neuf de dix-sept logements sociaux, propriété du bailleur Soclova et dont le loyer est pris en charge par la Ville d'Angers, que la centaine de bénévoles accueille désormais les personnes en grande précarité. *"C'est bien agencé, il n'y a pas de perte d'espace"*, apprécie Dominique, le responsable des stocks, au milieu des cagettes de salades et poireaux. Il gère chaque semaine plusieurs tonnes de denrées alimentaires de provenances diverses: dons de particuliers, Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et surtout collectes réalisées dans les moyennes et grandes surfaces de l'agglomération.

Un créneau pour les étudiants

Cet hiver, environ 7000 repas ont été distribués chaque semaine et un peu plus de 800 familles accompagnées. La crise sanitaire a-t-elle provoqué un afflux d'étudiants? *"On le craignait mais avec les cours en distanciel, beaucoup sont rentrés chez leurs parents. Depuis le 30 mars, nous avons quand même remis en place le créneau du mardi soir (de 17h à 18h) qui leur est réservé"*, explique Claudine, en charge du secrétariat. L'activité du site se limite actuellement à la distribution alimentaire, mais dès que les mesures sanitaires le permettront, l'association reprendra ses différents services d'aide à la personne: ateliers de français, accueil et échanges autour d'un café, bibliothèque, accès internet, salon de coiffure, assistance d'un écrivain public… *"Ces services sont aussi importants que l'aide alimentaire car ils amènent de la convivialité et du lien social"*, insiste Maryse.

Rompre l'isolement des familles

Ces services sont aussi prodigués à la Maison du Cœur qui a ouvert ses portes, début mars, à l'arrière du centre de distribution, boulevard du Doyenné. *"L'objectif de cette Maison du Cœur est d'accueillir en journée des familles qui vivent à l'hôtel ou dans la rue, et de permettre aux parents de souffler et de ne pas rester isolés"*, souligne le président départemental, Christian Le Callet. Le centre est ouvert aux familles avec des enfants de moins de 3 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis (de 10h à 16h30) et devrait l'être dans le futur aux familles avec des enfants scolarisés, le mercredi après-midi. Les familles peuvent venir y préparer et prendre des repas ensemble, alors que les enfants disposent d'une salle de jeux et d'un espace de repos. Des douches, une machine à laver et un sèche-linge, une table à langer ou encore un accès internet sont également mis à disposition. Pour faire fonctionner ce nouveau site, qui peut accueillir jusqu'à 25 personnes (15 en période de Covid), les Restos ont recruté une quarantaine de nouveaux bénévoles. *"Les familles apprécient l'ambiance conviviale et le dynamisme de l'équipe"*, se réjouit Marie-Odile Édouard, la responsable. C'est le cas par exemple de ce couple d'Érythréens avec leur bébé de six mois. *"Nous avons fui la guerre et nous sommes logés à l'hôtel depuis trois mois. C'est agréable de pouvoir venir ici pour cuisiner ou demander des conseils pour nos papiers"*, témoigne la jeune maman. Malgré toutes les contraintes liées à la crise sanitaire, les Restos restent plus que jamais mobilisés pour poursuivre leur mission d'accueil inconditionnel, d'écoute et de maintien du lien social. ■

restosducoeur49.fr

PHOTOS: JEAN-PATRICE CAMPION

1/

2/

3/

4/

5/

THIERRY BONNET

1/ Plusieurs tonnes de denrées alimentaires sont réceptionnées et triées chaque semaine par les bénévoles.

2/ Fruits, légumes, produits frais…, les bénéficiaires reçoivent de quoi se préparer des repas équilibrés.

3/ Les nouveaux locaux disposent d'un patio, idéal pour profiter d'une pause détente.

4/ À la Maison du Cœur, les familles sont accueillies par les bénévoles qui peuvent même jouer avec les enfants.

5/ Le 18 février, le maire, Christophe Béchu, a inauguré les nouveaux locaux de la rue du Mail, à Angers, en présence de Romain Colucci (à gauche), le fils aîné de Coluche, le fondateur des Restos.

Les autres sites

Le centre de la rue du Mail (09 86 08 99 34) et celui du boulevard du Doyenné (09 81 21 92 86) ne sont pas les seuls sites de l'association. Le chantier d'insertion d'Angers-Trélazé emploie 25 salariés. Les portes ouvertes prévues les 23 et 24 avril ont dû être annulées mais un "click and collect" sera mis en place (renseignements à ciat@restosducoeur49.fr ou au 02 41 68 16 34). Et depuis 2013, le RestoBus sillonne les rues d'Angers trois soirs par semaine (lundi, mercredi et vendredi) pour apporter repas chauds et écoute. À noter que l'association est aussi présente à Avrillé (1, rue du Bocage, 02 41 33 82 82), à Trélazé (85 ter, avenue de La République, 06 04 14 01 47) et possède des jardins à Écouflant.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Installation du conseil des citoyens de quartier de la Roseraie, en juin 2018.

Dans les quartiers

Les conseils de quartier et citoyen sont à renouveler

La crise du Covid-19 et les mesures de restrictions successives n'ont pas permis aux conseils de quartier de terminer pleinement leur mandat. Même si la situation sanitaire demeure fragile, la Ville a décidé de réactiver ses instances de dialogue entre les habitants et les élus. Leur objectif reste le même: réfléchir au devenir d'un quartier, élaborer des projets et travailler sur des questions de vie quotidienne et d'aménagements soumises par le maire. Mais la formule mise en place il y a trois ans évolue. Regroupés jusqu'alors en une seule et même instance, les conseils de quartier et les conseils citoyens – un dispositif géré par l'État et piloté en local par Angers Loire Métropole pour participer à l'élaboration et la mise en œuvre du contrat de ville – vont être scindés.

Mise en place avant l'été

Les dix nouveaux conseils de quartier, un dans chaque quartier, seront composés de 25 membres. À commencer par un collège de 21 habitants: 7 tirés au sort sur les listes électorales, 7 tirés au sort parmi les anciens membres volontaires et 7 tirés au sort parmi des habitants candidats pour intégrer le conseil. Quatre acteurs de quartier, dont la maison de quartier qui en sera membre de droit, compléteront les effectifs en place pour trois ans. *"La grande nouveauté du prochain mandat permettra à chaque conseil d'inscrire une fois par an à l'ordre du jour du conseil municipal un sujet lié à la vie quotidienne de son quartier. À ma connaissance, c'est une première en France"*, souligne le maire, Christophe Béchu.

L'autre nouveauté concerne les conseils citoyens. Ou plus précisément le conseil citoyen. En effet, la Ville va expérimenter jusqu'en décembre 2022, avec l'accord du préfet, la création d'un conseil citoyen unique représentant les sept quartiers prioritaires de la ville*. 34 membres le composeront: 27 habitants répartis en fonction de la démographie (14 tirés au sort parmi les conseillers actuels et 13 issus des listes électorales) et 7 acteurs de quartier.

À noter que les membres de ce conseil citoyen seront également membres de droit de leur conseil de quartier. La composition des instances est en cours et sera soumise à la validation du conseil municipal du 31 mai. ■

** Belle-Beille, Monplaisir, Roseraie, Grand-Pigeon, Hauts-de-Saint-Aubin, Savary et Beauval-Bédier-Morellerie.*

EN BREF

Dans les quartiers

MÉDIATEURS TRAVAUX

Faire le lien entre les équipes de chantier, la maîtrise d'ouvrage et les habitants et riverains professionnels, mais également être à l'écoute et transmettre l'information, sont les missions des trois médiateurs déployés sur les zones de travaux liés à la construction des lignes B et C du tramway et au programme de renouvellement urbain des quartiers Belle-Beille et Monplaisir.

• Centre-ville, Doutre et Pierre-Lise-Montaigne: Virginie Jude-Rouesne, 06 33 28 64 66 et mediatrice.centre@angersloiremetropole.fr

• Belle-Beille: Bérangère Annic, 06 04 52 21 41 et mediatrice.belle-beille@angersloiremetropole.fr

• Monplaisir, Deux-Croix-Banchais: Rachid Belkala, 06 37 94 46 02 et mediateur.monplaisir@angersloiremetropole.f

Centre-ville

YAKAJOUER

À la demande des habitants, la maison de quartier Angers centre animation propose un service de prêt gratuit de jeux de société pour jouer chez soi, en famille. Cette mini-ludothèque "Yakajouer" comprend près de 200 références, puzzles compris, pour les amateurs comme les plus experts. Elle est accessible aux adhérents de la structure. Renseignements: 02 41 86 05 05 et contact@aca-angers.fr. Catalogue en ligne sur aca.centre-sociaux.fr

Belle-Beille

Renouvellement urbain : la tour Boisramé a été grignotée

Le lundi 22 mars, Angers Loire Habitat entamait la déconstruction de la tour Boisramé, dans le cadre du programme de renouvellement urbain en cours dans le quartier. L'opération a duré une dizaine de jours. Le temps pour la pelle mécanique et son imposante pince à béton de grignoter le bâtiment de haut en bas. Sur le terrain déblayé et nivelé, une résidence de 30 logements adaptés aux seniors sera construite par le bailleur. *"C'est une des étapes importantes et symboliques de la rénovation verte du Grand Belle-Beille,* souligne le maire, Christophe Béchu, présent au lancement de la démolition. *L'immeuble de 12 étages et 36 logements avait été inauguré en 1955. La présence d'amiante, la passoire énergétique qu'il était devenu et les problèmes d'accessibilité et de sécurité ont rendu nécessaire cette intervention qui s'inscrit dans la transformation en profondeur de l'îlot Boisramé."* Quant aux habitants, ils ont bénéficié d'un accompagnement au relogement personnalisé avec le bailleur. *"C'est le cas avant chaque intervention sur le bâti,* explique Jeanne Behre-Robinson, présidente d'Angers Loire Habitat. *Nous prenons soin d'être à l'écoute de tous les locataires afin d'être au plus proche de leurs besoins. Ici, à la tour Boisramé, le processus a commencé dès septembre 2018 pour prendre fin en décembre 2019. Au final, deux tiers des ménages ont été relogés dans le quartier. Ce qui prouve leur attachement à Belle-Beille."* ■

Christophe Béchu, le maire, a lancé l'opération de déconstruction de la tour Boisramé, le 22 mars.

THIERRY BONNET

Germain Bréger a vu la tour se monter

VILLE D'ANGERS

Ce n'est pas sans émotion que Germain Bréger a assisté à la déconstruction de la tour Boisramé, photos d'archives sépia en main. Et pour cause, à tout juste 17 ans, cet habitant qui arbore bientôt 83 printemps, prenait part à la construction de l'immeuble inauguré il y a 66 ans. *"Je venais à Belle-Beille tous les matins à vélo depuis Trélazé,* se souvient-il. *Que de bons souvenirs. L'équipe était sympathique. À tel point que le chef de chantier m'a même payé un vélo neuf après que le mien a été endommagé par des gravats."* Le rôle de Germain : faire en sorte que les ouvriers ne manquent de rien : eau, sandwiches, cigarettes… Une sorte de "régisseur" qui ne savait peut-être pas encore que cette première expérience dans le bâtiment allait durer toute sa carrière professionnelle. *"J'ai passé 27 ans chez Brochard et Gaudichet puis à l'usine de préfabrication Blandin à Beaucouzé."* Avant de retrouver son Belle-Beille, à quelques centaines de mètres de Boisramé, dans la résidence La Rose de Noël où il vit désormais. ■

Lac-de-Maine

Le plein d'idées pour agir local

Créer un jardin partagé, réparer plutôt que jeter, favoriser les circuits courts, vivre en harmonie avec la nature, échanger et transmettre des savoir-faire, mener des actions solidaires… Les participants à la rencontre organisée le 20 mars sur le thème "Agir local" ont exprimé de nombreuses idées pour avancer dans cette voie. Elle a permis aussi de faire un état des lieux des actions existantes. *"Avant la crise sanitaire, plusieurs habitants nous avaient fait part de leur envie d'agir à leur échelle en faveur du développement durable,* déclare Rémi Casteys, coordinateur des animations à la maison de quartier. *La crise a accéléré ce mouvement et montré l'intérêt de mettre davantage de local dans nos vies."* Lors du premier confinement, une zone de partage a ainsi été mise en place pour maintenir le lien social, les jeudis matin et vendredis après-midi. À l'issue de la rencontre du 20 mars, trois projets ont été retenus et devraient voir le jour lorsque les conditions sanitaires le permettront. Le premier est l'organisation d'un temps d'échanges régulier autour de cette envie "d'agir local". La deuxième idée porte sur l'installation d'un composteur collectif à côté de la Maison du Lac. *"Cet équipement offre un support pour mener tout un tas d'actions autour. Cela peut être le point de départ pour créer un jardin et pour aborder la question de la récupération de l'eau"*, explique Christian, un habitant du quartier qui milite pour leur développement en ville. Enfin, la mise en place d'un système d'échange de savoir-faire et l'organisation de prêt de matériels pour le jardin ou le bricolage est demandée, sur le modèle de ce que propose l'association "L'Établi", aux Ponts-de-Cé. Affaire à suivre. ■

ANNE ROCHER

Deux fois par semaine, la Maison du Lac accueille les habitants dans une zone de partage qui se tient en même temps que la distribution de paniers de légumes.

Lac-de-Maine et Hauts-de-Saint-Aubin

Deux nouveaux marchés ouvrent

THIERRY BONNET

Depuis le 9 avril, un marché alimentaire est installé sur la place de la Fraternité, chaque vendredi après-midi.

Ils étaient attendus des habitants. En avril, deux nouveaux marchés s'installent. Le premier se tient désormais les vendredis, de 15 h à 19 h, sur la place de la Fraternité, dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, après une expérimentation menée en 2020. Le second, au Lac-de-Maine, est une promesse de campagne de l'équipe municipale. Le premier déballage est prévu au sein du parc de loisirs, sur l'esplanade située devant la pyramide, le dimanche 25 avril, de 8 h à 13 h 30. Tous les deux proposeront des stands alimentaires avec une attention toute particulière pour les produits locaux et une offre bio. *"Les marchés sont des lieux de vie qui participent au dynamisme et auxquels les habitants sont très attachés. En créant celui du Lac-de-Maine, l'ensemble des quartiers possède désormais son marché"*, rappelle Stéphane Pabritz, adjoint au Commerce. ■

angers.fr/marches

Hauts-de-Saint-Aubin

Le territoire intelligent en expérimentation

Une expérimentation est actuellement en cours place de la Fraternité, dans le cadre du territoire intelligent. Autour d'un mât central équipé d'une caméra, le dispositif vise à surveiller les conteneurs enterrés pour s'assurer qu'aucun véhicule ne gêne le passage des camions de collecte, et à dissuader les dépôts sauvages. Cette même caméra "scanne" en continu les places de stationnement alentour, pour voir si elles sont occupées ou non. Objectif : surveiller à terme, 600 places de stationnement dans la ville, d'une part pour obtenir des données sur leur utilisation selon les heures et jours de la semaine, d'autre part pour permettre aux usagers d'accéder à ces informations, par exemple par une appli, et leur permettre de se diriger facilement vers les places disponibles. Interconnecter les systèmes pour optimiser l'utilisation des équipements, fluidifier les usages de l'espace public et rationaliser le service apporté par les collectivités : c'est tout l'esprit du territoire intelligent. Avec évidemment l'objectif d'une réduction des frais de fonctionnement, mais surtout de diminuer sensiblement les consommations d'énergie. Le territoire intelligent est à ce titre un outil majeur mis en place dans le cadre de la transition écologique du territoire *(lire pages 16 à 19)*. Son déploiement a été voté en mars 2020 par Angers Loire Métropole. Sa mise en place s'inscrit dans le long terme, avec un investissement de 120 millions d'euros minimum prévu sur douze ans.

THIERRY BONNET

Une caméra expérimentale permet de surveiller le point de collecte des déchets et de mesurer l'occupation des places de stationnement.

Projets de quartier : plus de 800 contributions

La Ville élabore de nouveaux projets de quartier pour la période 2020-2026. Une première phase de consultation auprès des habitants, associations de proximité et acteurs de terrain a permis de recueillir plus de 800 contributions (411 de la part des Angevins, 394 de la part des acteurs de quartier), entre novembre 2020 et janvier 2021. Après analyse, des enjeux et des objectifs ont pu être définis pour chaque quartier, dans le but d'établir un plan d'actions concret et opérationnel en matière de :

- **cohésion sociale (éducation, sports et loisirs, culture, solidarité, participation citoyenne)**
- **développement économique (emploi, insertion professionnelle)**
- **habitat et cadre de vie (aménagement, mobilité, sécurité, environnement).**

Quel que soit le contexte sanitaire, la démarche se poursuit. Prochaine étape, la finalisation et la présentation des dix projets de quartier au conseil municipal du 31 mai.

Permanences de vos élus

Malgré la situation sanitaire, les adjoints de quartier restent à l'écoute des habitants en tenant des permanences "physiques" ou téléphoniques. Dans tous les cas, les Angevins sont invités à prendre rendez-vous aux numéros suivants.

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH

Bénédicte Bretin
Samedi 22 mai, de 10 h à 12 h.
Bibliothèque Saint-Nicolas.
Rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN

Bénédicte Bretin
Jeudi 22 et 29 avril, 6, 20 et 27 mai, de 15 h 30 à 17 h 30.
Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin.
Rendez-vous au 02 41 05 40 44.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ

Marina Paillocher
Vendredi 30 avril et 28 mai, de 10 h à 12 h.
Pôle territorial Centre-ville.
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Marina Paillocher
Vendredi 23 avril, 7 et 21 mai, de 10 h à 12 h.
38 bis, avenue Pasteur.
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

ROSERAIE

Maxence Henry
Samedi 24 avril, 8 et 22 mai, de 10 h à 12 h.
Espace Frédéric-Mistral.
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Maxence Henry
Samedi 29 mai, de 10 h à 12 h.
Mairie de quartier, Le Trois-Mâts
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

BELLE-BEILLE

Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE

Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

MONPLAISIR

Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

La Meignanne (Longuenée-en-Anjou)

Le projet de poulailler collectif a trouvé des volontaires

C'est un projet participatif d'un genre nouveau qui voit le jour à La Meignanne. Sous l'impulsion des élus et de Wendy Héraud, directrice adjointe de l'accueil de loisirs, les habitants sont en effet invités à s'impliquer dans le projet d'un poulailler collectif, baptisé Poul'party. *"L'idée est d'installer un composteur et de fabriquer un poulailler qui permettraient à chacun de recycler ses déchets alimentaires ou de nourrir les poules,* résume la jeune femme à l'initiative du projet. *À l'accueil de loisirs, nous organisons déjà des activités avec les enfants sur les notions de citoyenneté, d'environnement et de lutte contre le gaspillage alimentaire, mais nous souhaitons en faire un projet intergénérationnel."* Parents, habitants de la résidence-autonomie et citoyens des communes de Longuenée-en-Anjou ont pu faire part de leur intérêt grâce à un questionnaire diffusé sur le site de la mairie. *"On a reçu 209 réponses et une quinzaine d'habitants sont déjà volontaires pour fabriquer le poulailler,* se félicite Sylviane Duarte, adjointe à l'Enfance, à la Jeunesse et aux Affaires scolaires à Longuenée-en-Anjou. *La mairie fournira les matériaux, les poules et le soutien de nos services, tandis qu'Angers Loire Métropole devrait nous aider pour le compost."*

PHILIPPE NOISETTE

Une quinzaine d'habitants sont déjà volontaires pour donner vie au futur poulailler.

Les habitants, qui géreront à terme les installations, devraient pouvoir passer à l'action d'ici à la fin de l'année, si les conditions sanitaires le permettent. ■

EN BREF

Loire-Authion

RENCONTRES DE LA MOBILITÉ

Les habitants des sept communes déléguées de Loire-Authion sont invités, depuis le 8 avril, à participer aux Rencontres de la mobilité. Celles-ci visent, sous différentes formes, à réfléchir aux déplacements de demain : aux déplacements entrants et sortants vers ou depuis le bassin de vie angevin, mais aussi à la place des transports en commun (bus et train) et des mobilités actives (place du vélo, pistes cyclables…). À noter l'organisation d'un forum ouvert, le 29 mai, sous forme d'ateliers participatifs sur le thème des mobilités de demain (lieu à préciser). Ces échanges permettront, entre autres sujets, d'aborder le redéploiement des dessertes de bus du réseau Irigo, qui interviendra après la mise en service des nouvelles lignes de tramway, ou encore la fréquentation de la RD 347. mobilites-loire-authion.fr

Saint-Martin-du-Fouilloux

Le nouvel accueil périscolaire déjà adopté

DR

Les écoliers du groupe scolaire Pierre-Ménard se sont déjà familiarisés avec les lieux. Ouvert début mars, le nouvel espace d'accueil périscolaire, vaste de 200 m², présente l'avantage d'être accolé à l'école élémentaire et vient ainsi avantageusement remplacer la salle de la Marelle, située à 150 m de l'école. Outre cet aspect pratique et sécurisant, la nouvelle salle a permis d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des personnels (luminosité, isolation phonique…). Elle dispose d'espaces dédiés aux jeux et à la lecture, mais aussi d'une salle de motricité utilisée sur le temps scolaire et par la chorale. Ce projet participatif a associé les agents municipaux et les citoyens d'Atout Foliosains qui ont notamment participé à la fabrication de jeux en carton et d'une cabane de lecture en bois. ■

Feneu

Avec Choux pommes et Cie, Guillaume se réinvente maraîcher bio

Avec son entreprise de maraîchage Choux pommes et Cie, Guillaume Pellaumail en est déjà à sa troisième vie professionnelle. Arrivant du Poitou en 2019, c'est à proximité du bourg de Feneu que le trentenaire a posé ses valises et celles de sa famille pour se lancer dans une nouvelle aventure. *"En 2016 et suite au décès de mon papa d'une maladie liée à son ancien métier d'ouvrier agricole, j'ai commencé à réfléchir à ce que je mettais tous les jours dans l'assiette de mes deux filles."* Guillaume décide alors de reprendre des études pour devenir responsable d'exploitation agricole. Mais pas dans n'importe quelle agriculture : sur ses quatre hectares de terrain, les légumes sont bios, pollinisés par les abeilles de ses propres ruches et reçoivent l'engrais fourni par les fientes de ses poules. *"C'est une micro-ferme labellisée bio où je fais tout pousser sans produit phytosanitaire, de la graine au légume, en passant par les plants potagers et aromatiques. On vend aussi nos œufs et le miel de nos ruches avec l'aide de l'apiculteur Méli Miélo."* La vente des produits se fait en circuit court, directement à la ferme lors des marchés du vendredi soir. Tourné vers l'humain, Guillaume Pellaumail développe, après deux ans d'installation, des collaborations avec les étudiants d'une école d'agronomie, fournit le restaurant L'Écluse à Grez-Neuville et débute son activité "jardin au naturel" qui consiste à aider et accompagner les particuliers dans la valorisation de leur jardin. ■

PHILIPPE NOISETTE

Guillaume Pellaumail produit légumes, plants potagers et miel issu de ses propres ruches.

chouxpommesetcie.fr

Écouflant

Bientôt un bac pour rallier Cantenay-Épinard

PHILIPPE NOISETTE

Les élus en charge du tourisme annoncent le fonctionnement du bac d'ici à l'été, au départ du centre d'Écouflant.

Pour rejoindre Cantenay-Épinard depuis Écouflant, il faut faire 15 km en voiture, alors qu'à vol d'oiseau, les deux communes ne sont séparées que par la Sarthe. D'où l'idée de Catherine Carré et Jean-Philippe Prézelin, adjoints au Tourisme à Écouflant et à Cantenay-Épinard, de mettre en place des traversées en bac pour permettre aux cyclistes et aux promeneurs de franchir la rivière en cinq minutes. Ceci depuis le centre d'Écouflant au ponton situé à 2,5 km du bourg de Cantenay. *"Après de nombreuses péripéties, le bac électrique sera en place d'ici à l'été*, se félicitent les deux élus. *De mai à octobre, treize personnes, dont une à mobilité réduite, et quatre vélos pourront rejoindre la berge d'en face."* Pour les communes, soutenues par la Métropole, c'est une façon de développer l'offre touristique et de valoriser les Basses Vallées angevines en créant une boucle contournant l'île Saint-Aubin, le long de la Sarthe, de la Mayenne et de la Vieille-Maine. Gratuit, le service verra ses horaires évoluer au cours de la saison jusqu'à une traversée par heure en juillet et août. ■

Au château du Plessis-Macé, on remonte sur les planches

Comme les sportifs amateurs et les groupes de musique privés de salle, cela fait plus d'un an que les compagnies professionnelles et troupes de théâtre amateurs n'ont pas pu monter sur scène. Pour les soutenir, Anjou Théâtre a lancé, en décembre dernier, un appel à projets visant à accueillir des compagnies du département en résidence au château du Plessis-Macé. *"Nous avions des recettes commerciales exceptionnelles en fin d'année dernière et nous voulions les utiliser pour aider des compagnies locales*, explique Emmanuel Dupont, le directeur du château, place forte du Festival d'Anjou chaque été. *Nous avons reçu trente-cinq candidatures et sélectionné dix compagnies avec des styles et des profils très différents : théâtral certes mais aussi chorégraphique, circassien… Elles ont toutes un projet artistique de qualité, plus ou moins avancé, mais sont aussi engagées dans une approche éducative sur le territoire, que ce soit via des ateliers, des projets de médiation itinérants ou des temps d'échanges avec le public lors de représentations."*

PHILIPPE NOISETTE

La Cie Mesdemoiselles compte parmi les dix compagnies théâtrales soutenues par Anjou Théâtre.

DAVID PICHAUD, CIE PLUMES

Accueillie en résidence en février au château, la compagnie Plumes y présentera fin août son spectacle "La Confiture et le désordre".

Les compagnies profitent du confort logistique et technique d'une salle de théâtre et de l'accompagnement des équipes du château pour travailler plus sereinement sur leur projet de création. Elles sont accueillies tour à tour durant une à deux semaines jusqu'à la fin juin (excepté deux en août et septembre). *"Nous les soutenons également financièrement, jusqu'à 3 000 euros, sous la forme d'une coproduction de leur pièce. Nous nous engageons aussi à promouvoir leur création auprès du public et des professionnels du secteur, et faire ainsi rayonner la richesse théâtrale au-delà du Maine-et-Loire"*, ajoute Emmanuel Dupont. Ce dispositif vient compléter d'autres mesures d'aide à la création mises en œuvre par le Département et pourrait s'inscrire dans la durée au château du Plessis-Macé. Le directeur souhaite en effet y accueillir *"quatre à cinq compagnies par an"*. ■

Les dix compagnies en résidence : Plumes, Fine Mouche Production, Mesdemoiselles (finalement accueillie au théâtre Le Quai, à Angers), Les Sélène, Thé à la rue, Mona Blank, La Belle Chute, NoMORPa, Citron, et Rosilux.

"Très tôt en Scène" est retourné à l'école

Le château du Plessis-Macé devait accueillir, comme chaque année, le festival "Très tôt en Scène". *"La crise sanitaire nous a obligés à tout repenser trois jours avant les vacances de février. Les séances tout public ont été annulées, mais nous avons conservé celles pour les scolaires, en respectant le protocole sanitaire. Nous avons été très bien accueillis dans des gymnases et les spectacles ont fait un carton. Il y a eu des échanges très forts avec les élèves, par exemple autour de la pièce* Mouton noir *sur le harcèlement scolaire"*, se félicite Emmanuel Dupont. Au total, six pièces ont été jouées dans trente établissements du département, entre le 12 mars et le 2 avril.

Toutes les sorties sur
angers.fr/agenda et l'appli Vivre à Angers

Des idées de sorties à déguster sans modération

du 13 mai au 13 juin 2021

Printemps Bio

RENDEZ-VOUS AVEC LA NATURE

Du 13 mai au 13 juin, dans le cadre de son Projet alimentaire territorial, Angers Loire Métropole s'associe au Printemps bio organisé par le collectif Interbio des Pays de la Loire. Programmé pour satisfaire la curiosité des petits et des grands, ce rendez-vous printanier permet de (re)découvrir l'agriculture biologique du territoire tout en allant à la rencontre de ses acteurs. Au programme: une vingtaine de visites et autres animations dans des fermes et des caves bio de l'agglomération, un ciné-débat autour du film documentaire *Douce France*, des ateliers cuisine en lien avec le centre communal d'action sociale d'Angers notamment, des animations autour de la biodiversité et des balades nature, un webinaire sur l'agriculture biologique, une conférence sur l'agro-écologie…

Programme complet sur interbio-paysdelaloire.fr/printemps-bio-2021

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

Angers, ville des équilibres

Être élu, c'est être un gardien des équilibres au quotidien. Notre territoire vit de nombreuses réalités. Les histoires d'Angevins sont plurielles, différentes, parfois opposées, mais ont tout de même un point commun : le plaisir que nous partageons collectivement d'être dans une ville à taille humaine, dans laquelle la qualité de vie prime, dans laquelle la recherche de l'équilibre est une priorité.

Cet équilibre est au cœur de notre projet. Si certains au sein du conseil municipal font le choix des différences pour opposer, la majorité Angers Pour Vous souhaite rassembler en conjuguant les contraires et en harmonisant le développement d'Angers.

Mieux que des paroles, nos actes et nos projets sont là pour le prouver.

Les opérations d'aménagement urbain (Monplaisir, Belle-Beille, Hauts-de-Saint-Aubin…) qui embellissent nos quartiers sont l'occasion de repenser profondément la vie à l'intérieur. Maisons de ville, logements sociaux, résidences étudiantes et intergénérationnelles… Faire cohabiter les Angevins, assumer la mixité sociale, c'est favoriser l'épanouissement de chacun avec tous.

Les Angevins se déplacent de nombreuses façons.
Leurs envies sont multiples et nous cherchons à les conjuguer. La livraison des lignes B et C à l'horizon 2023 viendra répondre à des enjeux écologiques en favorisant les déplacements doux et collectifs, alors même que le nombre d'aménagements cyclables de qualité se multiplie déjà.

En parallèle de la piétonnisation prochaine de places de notre ville (Académie, Kennedy ou Imbach), des alternatives pour les automobilistes sont envisagées, que ce soit à travers la création d'un nouveau parking au niveau de la caserne de l'Académie ou encore de parkings relais aux abords des nouvelles lignes de tramway.

L'attractivité de notre territoire ne doit pas nuire à sa qualité. La richesse d'Angers passe avant tout par ses ressources premières. Ainsi, durant ce mandat et comme lors du précédent, nous refuserons l'installation de nouvelles zones commerciales de périphérie pour porter une attention toute particulière au dynamisme de notre centre-ville, en défendant notamment la place de ses acteurs et en accompagnant l'installation des halles alimentaires sur Cœur de Maine.

Si l'arrivée de nouvelles populations est un atout pour notre ville, elle doit nécessairement être accompagnée de la concrétisation de nos engagements : **éviter une urbanisation excessive, déployer la nature en ville, développer l'offre culturelle, protéger les plus fragiles, assurer la sécurité de tous ou encore favoriser la participation citoyenne.**

Il y a un an, vous nous accordiez votre confiance. Depuis, notre ligne de conduite est et restera inchangée : dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit.
Nous continuerons d'agir de manière raisonnée, harmonieuse et équilibrée, à l'image d'Angers. Pour Vous et avec Vous.

L'équipe de la majorité Angers Pour Vous

MINORITÉ

AIMER ANGERS

Une année particulière

Comment résumer l'inconcevable ? L'épidémie que nous vivons nous a privé(e)s de ces moments de rencontres qui font la richesse de la fonction d'élu(e). Malgré tout, vos élu(e)s d'Aimer Angers ont travaillé ensemble, pour défendre les valeurs et les convictions qui sont celles de nos électeurs, qui sont les vôtres. Nous sommes une minorité constructive, nous refusons l'opposition systématique et dogmatique, nous proposons, nous sommes au service des Angevins. Mais, lorsque les projets de la municipalité sont opposés à nos valeurs, nous l'exprimons, avec sincérité toujours, avec force quand c'est nécessaire. Quitte à déclencher l'ire d'un maire qui a des rapports difficiles avec le dialogue contradictoire. Nous agissons, pour défendre les solidarités, combattre les inégalités, accélérer la transition écologique, co-construire la citoyenneté, nous voulons être utiles pour notre ville, pour les Angevins. Vos élus d'Aimer Angers sont à votre écoute : n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos interrogations, de vos propositions.

Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ

ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Plus de transparence pour plus d'efficacité

La majorité municipale a communiqué sur l'idée qu'une part significative du budget d'investissement 2021 de la ville était consacrée à la transition écologique. **Toutefois, il n'existe pas au sein de la ville/agglomération d'outil permettant une comptabilité écologique et sociale.** Et c'est ainsi que nous avons trouvé le financement de la vidéosurveillance dans le budget consacré à la transition écologique.
Nous demandons la mise en place rapide d'une telle comptabilité ! **Il s'agit d'un outil qui permet de mesurer l'impact social et écologique de chacune des mesures que nous votons afin de réorienter le budget vers plus d'écologie et de justice sociale.** Nous avons besoin d'outils innovants pour s'assurer de la qualité des politiques de transition écologique et sociale !
Également évoqué en conseil : la création d'un abri pour les livreur·euse·s à vélo, l'ouverture des lieux culturels, l'accès au logement pour tous·tes, l'amélioration de notre démocratie locale…

Yves AURÉGAN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI

MINORITÉ

ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Mes interventions et propositions

Lors des derniers Conseils Communautaires et Municipaux : • J'ai soutenu la mise en place d'un plan massif de rénovation thermique des bâtiments publics, notamment des écoles. • J'ai refusé d'autoriser le travail des "dimanches du Maire", et ai proposé une négociation territoriale pour imposer la fermeture des grands établissements de commerce le dimanche. • J'ai demandé que le plan de soutien à la jeunesse inclue la problématique du logement car trop de jeunes n'arrivent pas à se loger, alors que l'immobilier flambe à Angers et que M. Béchu priorise la construction de bureaux. • J'ai soutenu les associations qui œuvrent pour les animaux, dont celle des "Chats libres", et demandé la mise en place d'actions de prévention : campagne de vaccination et stérilisation, mise en place d'un dispensaire vétérinaire aux personnes les plus précaires… • J'ai défendu le respect d'une démarche participative incluant notamment les associations de quartiers pour la rénovation des places Kennedy et de l'Académie.

Claire SCHWEITZER – tête de liste Angers Citoyenne et Populaire

CLICHÉ S. BERTOLDI, AOÛT 2009.

1/

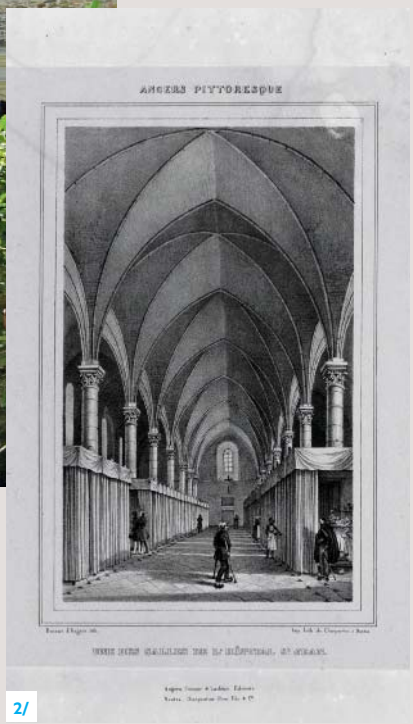

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 2 FI 138.

2/

1/ Le cloître. À l'arrière-plan, la tour du logis du prieur et le chartrier.

2/ La grande salle des malades, vers 1840. Lithographie de F. Benoist, publiée dans "Angers pittoresque" par Tardif-Desvaux en 1843.

Le premier hôpital

Où se faire soigner à Angers en 1100 ? Il n'y avait guère que quelques infirmeries monastiques. Au XIIe siècle se fondent deux léproseries et trois aumôneries.

Vers 1175, une aumônerie d'un genre nouveau voit le jour, dédiée à saint Jean l'Évangéliste, à l'initiative du sénéchal du comte d'Anjou, Étienne de Marçay. Il y jette toutes ses forces, réussissant à convaincre l'abbesse du Ronceray de lui donner des terrains suffisants, bien situés le long de la Maine. En 1181, le pape Alexandre III lui accorde sa protection, tout comme le comte d'Anjou. Ce sont les premiers textes qui évoquent l'"aumônerie angevine". Henri II Plantagenêt se préoccupe alors de favoriser semblables fondations hospitalières sur ses territoires, à Caen et au Mans. Il attribue de grands biens au nouvel établissement pour assurer son existence, dont le barrage à moulins qu'il vient de créer en amont du Grand Pont.

Une charte de l'abbesse du Ronceray, de 1188, récapitule les différentes donations qui constituent l'enclos de l'hôpital : le terrain où sont bâtis chapelle, cloître et salle des malades, un espace dans le cimetière Saint-Laurent, les prés le long de la Maine vers Reculée avec un lavoir pour le linge des malades et enfin les caves sur lesquelles seront édifiés les greniers.

Dans les années 1190, le fils du fondateur fait aménager un cimetière pour les pauvres (place de la Paix).

La salle des malades est attestée en 1188, mais son voûtement ne date sans doute que du début du XIIIe siècle. La chapelle est consacrée vers 1195. Étienne de Marçay meurt au milieu de sa communauté vers 1190. Elle se met sous la conduite d'un prieur au début du XIIIe siècle et adopte la règle de saint Augustin. Trente religieux, religieuses et frères laïcs y vivent alors, au service des pauvres et des malades. Les contagieux et incurables ne sont pas accueillis. L'entrée de l'hôpital est à l'inverse de l'entrée actuelle : la porterie ouvre sur une cour qui conduit au cloître. Par une porte située près de la chapelle, on entre dans la grande salle, divisée en trois vaisseaux : au nord, les femmes ; au sud, les hommes. Devant la façade actuelle de la grande salle se trouve le grand cloître, destiné aux religieux. Malgré de nombreuses vicissitudes, l'hôtel-Dieu reste en fonction dans ses bâtiments du Moyen Âge jusqu'en 1865. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur angers.fr

Voies et sas vélo sont réservés aux cyclistes

angers.fr

Angers